**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI** **3 FÉVRIER 2025 À 19 H 30 À L’HÔTEL DE VILLE.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Danny Roy, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absent : Le conseiller Serge-Paul Jean.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

**2025-02-03-01 Ouverture de la séance**

**2025-02-03-02 Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**2025-02-03-03** **Adoption du dernier procès-verbal**

**2025-02-03-03.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 soit adopté.

**2025-02-03-04 Liste des déboursés du mois de janvier**

Pour faire suite à l’étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 2 564 840.14 $ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

**2025-02-03-05 Correspondance (dons)**

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 13 janvier 2025. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

**2025-02-03-05.1 Dons et abonnements**

Tournoi novice de Bonaventure

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) qu’une contribution financière de 100 $ soit versée pour soutenir le 38e tournoi novice de Bonaventure qui aura lieu du 7 au 9 mars 2025.

Musée acadien du Québec

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon renouvelle son adhésion au Musée acadien du Québec à Bonaventure pour un montant de 78,75 $, taxes incluses.

Gladiateurs de la Baie-des-Chaleurs

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) qu’un support financier de 100 $ soit versé pour soutenir deux hockeyeurs de Saint-Siméon, faisant partie de l’équipe des Gladiateurs de la Baie-des-Chaleurs, qui participeront à la Coupe régionale Desjardins aux Iles-de-la-Madeleine qui aura lieu du 26 au 30 mars 2025.

**2025-02-03-06 Fonds régions et ruralité (FRR)**

 **Volet Festivals et événements**

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d’aide financière de 5 000 $ à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet Festivals et événements;

QUE la Municipalité s’engage à contribuer financièrement pour un montant de 5 000 $;

QUE madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée pour agir à titre de signataire pour cette demande.

**2025-02-03-07** **Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet Études, recherches et développement**

**Amélioration de l’accessibilité au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier**

CONSIDÉRANT les recommandations reçues de l’Association des personnes handicapées Action Chaleurs (APHAC) à la suite de la visite d’évaluation de la qualité de l’aménagement de vos installations pour les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d’améliorer l’accessibilité au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier;

CONSIDÉRANT l’offre de services reçue de la firme Pierre Bourdages Architecte (PBA) pour l’élaboration des esquisses et de l’estimation des coûts pour l’ajout d’une accessibilité universelle aux personnes à mobilité réduite au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d’aide financière à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet Études, recherches et développement, et s’engage à assumer la mise de fonds nécessaire;

QUE la Municipalité désigne madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour agir à titre de signataire pour cette demande.

**2025-02-03-08 Programme d’aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales**

 **Reddition de comptes 2024**

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a versé une compensation de 125 574 $ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon informe le MTMD de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

**2025-02-03-09 Congrès FQM 2025**

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que monsieur le maire, Denis Gauthier, ainsi qu’un membre du conseil soient inscrits au 82e Congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025, au Centre des congrès de Québec.

**2025-02-03-10 ADMQ – Congrès 2025**

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) d’accepter l’inscription de madame Nathalie Arsenault au congrès de l’Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu au Centre des congrès de Québec du 18 au 20 juin 2025.

**2025-02-03-11 AGSICQ – renouvellement annuel 2025**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que soit renouvelée l’adhésion de monsieur Ghislain Gagné auprès de l’Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour l’année 2025.

**2025-02-03-12 Adhésion URLS GÎM**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité adhère à l’Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu’elle engage une somme de 148 $, représentant le coût de la cotisation annuelle.

Messieurs Danny Roy et Dial Lepage sont délégués pour représenter la Municipalité à l’assemblée générale de l’organisme.

**2025-02-03-13 Autres sujets**

**2025-02-03-13.01 Appui au retour du train de VIA Rail entre Matapédia et New Carlisle en 2025 et à Gaspé dans les plus brefs délais**

CONSIDÉRANT QUE la Gaspésie est privée de tout service de transport ferroviaire de passagers depuis plus de dix ans, VIA Rail s’étant retirée à cause du mauvais état de la voie ferrée et des ponts;

CONSIDÉRANT QUE cette rupture de service entraîne de sérieux préjudices à la région et sa population sur les plans sanitaire, économique et social;

CONSIDÉRANT QUE le train, en favorisant le passage de la voiture individuelle au transport collectif, contribue aux efforts du gouvernement du Canada pour le respect de ses obligations nationales et internationales en matière de réduction des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déjà effectué, ou est en voie de réaliser, d’importants travaux d’infrastructure afin de permettre une reprise prochaine du trafic ferroviaire;

CONSIDÉRANT QUE l’avancement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée et des ponts permettra une circulation sécuritaire des convois, y compris ceux de VIA Rail, entre Matapédia et New Carlisle dans le courant de l’année 2025;

CONSIDÉRANT QUE les installations ferroviaires à New Carlisle, qui comprennent notamment un triangle de virage (wye), conviennent tout à fait à l’aménagement d’un terminus temporaire à cet endroit;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé l’investissement de sommes importantes pour la réfection du tronçon ferroviaire entre Port-Daniel-Gascons et Gaspé et prévoit la fin des travaux en 2027;

CONSIDÉRANT QUE la société VIA Rail a comme mission fondamentale d’offrir à la population un service de transport ferroviaire et que tout retard inutile constituerait un renoncement à l’accomplissement de ce devoir;

CONSIDÉRANT QUE la reprise, en 2025, du service de transport ferroviaire de passagers entre Matapédia et New Carlisle, éventuellement relayé par un transport régional complémentaire, représenterait un gain substantiel pour l’ensemble de la région;

CONSIDÉRANT QUE la population gaspésienne réclame aussi la reprise du service de transport ferroviaire des passagers jusqu’à Gaspé dans les plus brefs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l’unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon demande au gouvernement fédéral ainsi qu’à VIA Rail de reprendre le service de transport ferroviaire des passagers entre Matapédia et New Carlisle au cours de l’année 2025;

QUE le gouvernement fédéral et VIA Rail s’engagent à rétablir le service complet entre Matapédia et Gaspé aussitôt que les travaux de réhabilitation des infrastructures ferroviaires seront parachevés et permettront, par conséquent, la circulation sécuritaire des convois.

**2025-02-03-14 Période de questions**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Quatre (4) personnes étaient présentes.

**2025-02-03-15 Levée de la séance**

L’ordre du jour étant épuisé, le conseiller Pierre Sarrazin propose la levée de la séance, il est 20 h 05.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Denis Gauthier Nathalie Arsenault

Maire Directrice générale